

Un religieux a été suspendu pour avoir gonflé son CV



Le siège de l'Eglise réformée du canton, à Morat. -DR

FRIBOURG. L'Eglise réformée a gelé les activités d'un pasteur qui se prétendait docteur en théologie. L'homme n'en serait pas à son premier coup.

Il officiait depuis onze mois et donnait satisfaction en tant que pasteur d'une paroisse du canton de Fribourg. Pourtant, le Conseil synodal lui a notifié, hier, une décision sans appel: sa suspension immédiate. Il est reproché au quadragénaire de s'être prétendu titulaire

d'un diplôme de docteur en théologie qu'il n'avait pas. L'homme a admis les faits.

Toutefois, l'Eglise réformée a reconnu que ce dernier a bel et bien une licence en théologie, un diplôme qui lui permet d'exercer sa fonction. Ce qui fait que, pour certains fidèles, cette suspension est trop sévère. «La crédibilité et l'honnêteté sont fondamentales pour exercer le ministère pastoral. Nous ne pouvons accepter la tromperie», a réagi Pierre-Philippe Blaser, président du

Conseil synodal. Mais comment expliquer ce faux dans les titres? «La réponse appartient à l'intéressé», a éludé le responsable.

Le pasteur – dont la mission devait prendre fin au milieu de l'année 2013 – ne pourra plus officier dans le canton. Lors de ses activités dans des paroisses romandes et alémaniques, il se serait aussi prétendu docteur. Plusieurs procédures sont en cours contre lui. Mais l'Eglise refuse d'en divulguer la teneur. -ABDOULAYE PENDA NDIAYE